## ALECA: Il faut tenir compte des spécificités des secteurs agricole et des services (ME)

Publié le Mercredi 21 Septembre 2016 à 10:21



La résolution adoptée à la mi-septembre par le Parlement européen ouvre de nouvelles perspectives, a souligné Mohamed Ennaceur, se félicitant de son contenu s'agissant spécifiquement de prévoir la conversion de la dette tunisienne en investissements et projets de développement. Présidant, hier mardi, la deuxième réunion de la commission mixte tuniso-européenne, Ennaceur a affirmé le rôle des parlementaires à inciter les gouvernements des pays membres de l'UE à en appliquer les recommandations, notamment pour ce qui est de l'amorce d'un programme spécifique en faveur de la Tunisie, sous la forme d'un plan Marshall pour en redynamiser l'économie, rapporte un communiqué paru sur la page officielle de l'Assemblée.

Le président de l'ARP a dit l'importance que revêt l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), appelant à trouver l'équilibre entre les besoins de l'investissement, et les spécificités de certains secteurs, comme l'agriculture et les services.

Ennaceur a évoqué l'immensité des défis socio-économiques auxquels se heurte la Tunisie, dont le manque d'investissement, et le déficit du budget, plaidant pour un soutien exceptionnel de la part de l'Union européenne, comme partenaire privilégié en vue de mobiliser les ressources financières, de réaliser les programmes de développement et de continuer à soutenir la transition démocratique en Tunisie.

Le président de la commission parlementaire mixte, côté européen, Pier Antonio PANZERI, a affirmé que cette deuxième réunion représente une occasion pour renforcer les relations bilatérales entre les deux institutions, a fortiori que la création des commissions mixtes entre le parlement européen et d'autres pays, reste rare. Il a ajouté que cette commission vise à consolider la coopération bilatérale et stratégique en vue de faire réussir la transition démocratique en

Tunisie, de manière à en faire un exemple à suivre dans la région.

L'eurodéputé a encore souligné que l'ALECA constitue l'un des piliers de la croissance économique, et de la création d'emplois, tout en prenant en considération les particularités de certains secteurs.

Il a évoqué la semaine de Tunisie qui se tiendra fin novembre au parlement européen à Bruxelles, et qui sera une importante occasion pour développer les relations entre notre pays et ceux de l'UE de manière à parvenir à des projets communs servant les deux parties.

Gnet